

Anthropologie et musiques en Algérie et au Maghreb

Depuis environ un siècle maintenant, on peut dire que la musique algérienne, comme peut-être celle d'autres pays du Monde arabe, se réclame de deux sources qui se traduisent par la notion de musique savante et par celle, plus vague, de musique non-savante appelée communément musique populaire. Toutes les formes oscillent entre ces deux polarités. Certaines d'entre elles constituent des types déterminés et constants dans le continuum historique général des pratiques musicales. Ainsi, les variantes qui proviennent de ces types semblent se transformer en de nouvelles modalités et tentent de satisfaire à de nouvelles exigences tant structurelles qu'esthétiques. Pour ce faire, des formes hybrides vont émerger et permettre aux formes syncrétiques issues des traditions savantes et populaires de se réaliser dans une sorte de continuité qui respecte certaines composantes culturelles sans jamais s'inscrire véritablement dans la rupture. C'est le cas du chaabi algérien, du asri, (chanson dite moderne dont l'essor remonte aux années 1940), du raï (musique régionale qui a fait éclater ses frontières régionales depuis près de quarante ans), pour ne prendre comme exemple que la réalité algérienne. On voit que cela implique nécessairement des usages plus libres, comme entre autres, l'adoption d'instruments étrangers, la pratique de l'harmonie tonale ou modale, ou encore l'émergence de nouvelles thématiques tant musicales que poétiques.

Mais, même si cela devient très visible, il restera à considérer l'ensemble des musiques qui participent des pratiques liées à des rituels sociaux, domaines privilégiés de l'anthropologie. Il s'agira en outre de montrer en quoi la musique entre aujourd'hui de plain-pied dans les thèmes majeurs de l'anthropologie. Elle constitue en effet un lien entre anthropologie et musicologie, bien que pouvant être considérée pour elle-même en tant qu'objet d'anthropologie. La différence peut en être démontrée si tant est que l'on opte pour un regard ouvert. Cette musique « dans la culture » doit être étudiée non seulement à partir de « comportements sociaux spécifiques », mais son étude ne peut se départir des systèmes de valeurs et de croyances dans lesquels ses acteurs l'inscrivent. La réalité aujourd'hui est que, sur le thème « Musique et anthropologie », les ethnomusicologues ont beaucoup avancé. Dans le cadre général des études de la musique prise dans sa dimension sociale, il s'agit de montrer qu'elle ne peut pas être considérée comme un phénomène inerte au sein d'une culture ou comme une pratique marginale : elle est socialement décisive et psychologiquement active. Ainsi, tout en étant indispensable à la fête, aux pratiques de sociabilité communautaire, aux rites de passage, aux rituels, à la possession, aux institutions, et à tant d'activités humaines, elle est susceptible de construire des catégories de pensée et d'action. L'enjeu de l'observation dans le champ culturel des divers terrains que recèlent les pays d'Afrique du nord, est d'évaluer la nature et l'évolution des substrats berbères, africains, méditerranéens, arabes qui agencent la configuration générale des pratiques et des genres musicaux dans leur territorialité géographique réelle et leur spatialité symbolique.

Le rôle de la recherche en anthropologie ayant pour thème essentiel les pratiques musicales propres à nos terrains particuliers, consiste à décrire les multiples aspects de la musique, en mettant au jour ses spécificités structurelles, d'une part, et sa fonction dans les pratiques sociales, de l'autre. C'est une chance que de pouvoir appliquer des méthodes d'approche modernes à notre propre culture. Les musiciens et musicologues issus de nos sociétés auront la double maîtrise de la musique et de la culture. Nos régions sont, de ce point de vue, des laboratoires à ciel ouvert prometteurs d'études capables de nous rendre intelligible la finalité de nos pratiques et, du même coup enrichir les approches occidentales de même type.

La musique apparaît dès lors comme un étant un besoin fondamental de la société. Elle n'est pas une activité « de surplus », mais une activité « de survie ». En tant que telle, elle

a accumulé du passé plus ou moins lointain. Par ses diverses modalités d'usage, elle est un opérateur sociologique majeur susceptible de créer ou de renforcer des oppositions : village / désert ; homme / femme ; célibataire / marié ; bédouins / sédentaire, Shérifs / forgerons, professionnels / non-professionnels, individu / groupe, réjouissance / méditation, etc. Notre approche permettra d'analyser et de mieux cerner des notions tels que nature / culture, corps biologique / corps social, objet / sujet, collectivité / individu, sociologie / psychologie, sens / forme, permanence / renouveau et, bien sûr, ethnologie / ethnomusicologie et / ou musicologie.

Ce colloque aura pour entre autres objectifs celui de rendre compte de l'évolution historique de la musique dans nos pays, suivant des modes d'explication divers : l'un narratif qui décrive les caractéristiques les plus prégnantes de l'acte de chanter ou de « musiquer » en tant qu'événement; l'autre, d'ordre plus anthropologique, modélisant les régularités et signalant des conduites et des imaginaires mis en exergue au cœur des pratiques musicales. Les interrogations auront à tenter de mettre au jour quelques-unes des relations que tout le monde agrée entre des formes symboliques, que sont les musiques et les chants, et le monde social. Cependant, tout aussi centrée sur cet objet qu'elle soit, une approche des chants et des musiques ne peut ignorer les autres formulations symboliques par lesquelles se manifestent les ancrages culturels et les variations des groupes et des communautés sociales sur une longue durée.

Pouvoir se réunir, n'est-il pas l'occasion opportune de faire d' « Alger capitale de la culture arabe » la « partition musicale » sur laquelle seront rassemblés ces multiples terrains arabes, composites de l'unité en rêve, et le « recueil » d'où l'on parcourra tout ce que l'Homme a créé sur ces aires géoculturelles. C'est cette « Partition » que le présent colloque nous invite à partager.

Néanmoins si les invariants permettent d'identifier le fil de l'évolution, si par ailleurs, les traits définitoires peuvent être repérés dans des manifestations concrètes de ces musiques ainsi que dans des représentations que s'en font les acteurs eux-mêmes, il s'agira de montrer ce qui s'insinue dans cet écart entre « le faire » et sa « représentation ».

En conclusion, il convient de souligner que c'est autour des axes qui suivent qu'il faut aller chercher l'expérience accumulée dans le domaine des pratiques musicales et en établir « l'état des lieux » dans le monde arabe.

1er axe

Musique en terre d'islam

Connaître une société par sa musique

- Traditions et transformations
- Musique religieuse (adan, tejwid, takarir, madih, dikr) et musique profane
- Musique, rites religieux et thérapie
- Musique et calendrier saisonnier
- Chants de travail et travaux rythmés par des chants
- Musique rituelle liée au cycle de la vie : naissance, circoncision, mariage et mort.

2ème Axe

- Champ musical et champ sémantique ou musique et terminologie
- Ecrire et décrire les musiques orales : l'expérience de Bela Bartok à Biskra

3ème Axe

- Chanter plutôt que parler : terrain des pratiques
- Musique en tant que signe audible d'une société
- Voyager dans le monde de ceux qui détiennent les traditions

4ème Axe

Musique, politique et institutions

- Les Schools of Music: écoles de musique, conservatoires et associations de formation et de diffusion musicales
- Genres et formes
- Musiques locales, musiques globales (nationales)

5ème Axe

Musiques et minorités culturelles régionales

6ème Axe

Musique et Modernisation de la musique actuelle

- Affaire de jeunes et jeunes musiques
- Musique urbaine : pour une anthropologie des pratiques musicales actuelles
- La numérisation du son, Culture et recherche
- Le « patrimoine musical » et la politique de l'Etat : quelle gestion du domaine public ?
- Recueil, conservation et diffusion

Comité scientifique :

Hadj Miliani

Salim Khiat

Ahmed Amine Dellaï

Mhanna Mahfoufi

Toutes les propositions (titre et résumé de communications) doivent être envoyées à l'attention de Monsieur, à l'une des adresses suivantes :

- adresse e-mail : anthrop-music@cnrpa.org
- adresse postale : CNRPAH, 3, rue F.D Roosevelt, ALGER

Téléphones : 021 74 75 24

Fax : 021 74 79 29